



Strasbourg, 27 novembre 2025

CDPC(2025)10

# **COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)**

## **88<sup>e</sup> réunion plénière**

**Strasbourg, 25-27 novembre 2025**

---

## **LISTE DES DÉCISIONS**

---

Secrétariat du droit pénal

[DGI-CDPC@coe.int](mailto:DGI-CDPC@coe.int) / [www.coe.int/cdpc](http://www.coe.int/cdpc)

## 1. Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte par son Président, M. Fritz Zeder, à 9h30 le mardi 25 novembre 2025. Celui-ci a invité le directeur général des droits Humains et de l'État de droit, M. Gianluca Esposito, à faire une présentation et à échanger des points de vue avec les participant-e-s.

M. Esposito a exprimé sa gratitude envers le Président sortant, M. Fritz Zeder, et l'a remercié pour son travail exceptionnel à la tête du CDPC pendant une période d'activité intense.

Il a informé les membres du CDPC de la nouvelle initiative lancée par le Secrétaire Général concernant la manipulation de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI). Celle-ci a vu le jour lors du sommet de la Communauté politique européenne à Tirana. Depuis lors elle a gagné en importance sur le plan politique. Dans ce contexte, il a rappelé la création d'un sous-comité du CDPC chargé de préparer une étude sur la faisabilité d'un instrument du Conseil de l'Europe traitant de la FIMI, couvrant à la fois ses aspects préventifs et répressifs. Il s'est également félicité du fait que la FIMI figure parmi les priorités de la présidence moldave.

M. Esposito a souligné le calendrier très serré de cet exercice. Le projet d'étude devrait être approuvé par le Comité des Ministres d'ici la mi-avril 2026, et une session en ligne du CDPC se tiendra en marge de la réunion du Bureau des 26 et 27 mars 2026. Les travaux seront menés par une équipe dédiée au sein de la Direction de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit, coordonnée par M. Kristian Bartholin.

En ce qui concerne le trafic illicite de migrants, M. Esposito a rappelé que le CM a chargé le CDPC de préparer une recommandation sur la prévention et la lutte contre ce phénomène d'ici la fin 2027, avec le soutien d'un sous-comité dédié. Cela contribuera également à la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe sur le trafic illicite de migrants.

M. Esposito a informé la plénière que le Conseil de l'Europe participerait à la prochaine conférence de l'Alliance mondiale contre le trafic de migrants à Bruxelles, ainsi qu'à la réunion prévue des ministres de la Justice sur les migrations et la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg le 10 décembre 2025.

En ce qui concerne les crimes contre l'environnement, M. Esposito a exprimé l'espoir que l'ouverture à la signature de la Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal, le 3 décembre, attirera un nombre important de signataires, y compris l'UE. Il a souligné le caractère unique de cet instrument mondial juridiquement contraignant et son rôle dans le renforcement de la coopération internationale.

Il a en outre encouragé les États qui n'ont pas encore signé le troisième protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale à rejoindre les dix-sept signataires existants, rappelant son rôle dans la modernisation de la Convention et l'amélioration de l'efficacité des enquêtes transfrontalières.

M. Esposito a également exprimé l'espoir que le CDPC serait en mesure d'approuver le projet de protocole sur le recouvrement des avoirs et de charger le PC-RAC de finaliser le rapport explicatif correspondant afin de le soumettre au CM début 2026, renforçant ainsi le cadre européen dans le domaine de la recherche, de la saisie, de la gestion et de la confiscation des avoirs d'origine criminelle.

M. Esposito a conclu en soulignant l'importance du CDPC, à la fois en tant qu'organe normatif et en tant que plateforme de dialogue et d'échange entre pairs. Il a conclu par un échange avec certains des délégué-e-s.

## **2. Adoption du projet d'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

Le CDPC a adopté le projet d'ordre du jour et le déroulement de la réunion.

## **3. Informations communiquées par le Président, les membres du Bureau du CDPC et le Secrétariat**

Le Président, M. Fritz Zeder, a présenté un aperçu des activités menées depuis la dernière réunion plénière du CDPC, ainsi que les conclusions de la réunion du Bureau des 22 et 23 octobre 2025. Il a également souligné un conflit de dates avec la réunion du CATS de l'UE et insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination des dates des réunions à l'avenir.

La Secrétaire, Mme Eva Pastrana, a encouragé les membres du CDPC à promouvoir la sensibilisation au travail du CDPC, de ses sous-comités, ainsi qu'aux conventions pertinentes du Conseil de l'Europe, y compris les instruments PC-OC sur la coopération internationale ayant une applicabilité mondiale. L'objectif étant de favoriser une ratification plus large et de soutenir une mise en œuvre efficace.

Elle a en outre attiré l'attention sur les deux recommandations énumérées ci-dessous, en attente d'approbation. Mme Pastrana a proposé d'inclure un point sur le nouveau document du CDPC relatif aux cryptomonnaies sous la rubrique « Questions diverses ». Elle a également informé les membres que deux séries d'élections auraient lieu pendant la réunion plénière. Il s'agit tout d'abord, pour le CDPC, des postes de Président, de Vice-Président et de trois sièges au Bureau. Un candidat a été reçu pour chacun des postes vacants.

En ce qui concerne le Conseil de coopération pénologique (PC-CP), quatre membres du groupe de travail devaient être renouvelés. M. Peter Rashkov a été nommé adjudicateur. Six candidats ont été présentés et les délégués ont été invités à voter pour choisir quatre d'entre eux.

Tous les membres du CDPC ont été invités à faire le point sur les récentes évolutions du droit pénal dans leurs juridictions, à suggérer de nouveaux domaines de travail pour le CDPC ou à soulever des questions relevant du champ d'action du Comité.

## **4. Manipulation de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI)**

Le CDPC a pris note de l'initiative du Secrétaire général concernant le FIMI, ainsi que des contraintes de temps qui en découlent et qui ont une incidence sur le calendrier 2026 du CDPC. Il a également entendu un exposé de M. Kristian Bartholin sur le sous-comité désigné (PC-FIMI).

Le PC-FIMI tiendra quatre réunions de trois jours chacune, les deux réunions à mi-parcours se déroulant en ligne. La première réunion est prévue en janvier et la dernière à la mi-mars 2026. Les travaux du PC-FIMI seront coordonnés par M. Kristian Bartholin, en coopération avec le Secrétariat du CDPC et d'autres comités intergouvernementaux concernés. L'étude de faisabilité devrait être finalisée en vue de la réunion du Comité des Ministres qui se tiendra en mai 2026 à Chisinau, et le CDPC est invité à veiller à ce que ce mandat soit rempli dans les délais impartis.

Le CDPC a également pris note que tous les États membres seront invités à désigner et à envoyer des représentants au PC-FIMI, bien que le Conseil de l'Europe ne finance la participation que de douze membres désignés. Si le nombre de candidats est supérieur, la priorité sera donnée en fonction de la situation géographique, du système juridique et de l'équilibre entre les sexes. Les invitations à présenter des candidatures au PC-FIMI seront

envoyées aux délégués du CDPC au début de la semaine prochaine, en décembre 2025. M. Bartholin a également informé la plénière que le Secrétariat avait déjà commencé à préparer un premier projet d'étude de faisabilité, qui sera présenté lors de la première réunion du PC-FIMI en janvier 2026 afin d'accélérer le développement du projet.

Le CDPC a en outre pris note que l'étude de faisabilité finale doit être adoptée par le CDPC au plus tard le 15 avril 2026. Le Président a souligné que, compte tenu du délai imparti, l'adoption devrait se faire par le biais de sessions hybrides et/ou d'une procédure écrite.

La République de Moldova et la Norvège ont exprimé leur soutien à la création du sous-comité, cette dernière indiquant son intention de nommer un candidat.

Le CDPC a enfin noté que les délégations observatrices peuvent participer et voter à leurs propres frais.

## **5. Conseil de Coopération Pénologique (PC-CP)**

Le CDPC a commencé par souhaiter la bienvenue à la nouvelle Secrétaire du PC-CP, Mme Louise Riondel, qui remplace Mme Iliana Taneva, partie à la retraite. Il a ensuite pris note des rapports des 38<sup>e</sup> et 39<sup>e</sup> réunions du groupe de travail du PC-CP, qui se sont tenues respectivement du 20 au 22 mai 2025 à Madrid, en Espagne, et le 23 septembre 2025 à Cracovie, en Pologne. Le comité a également entendu une présentation de la Présidente du PC-CP, Mme Laura Negrodo Lopez.

La plénière a également pris note de l'élection de M. Jorge Monteiro (Portugal) à la Présidence du PC-CP et de Mme Carla Ciavarella (Italie) à la Vice-Présidence du PC-CP pour un mandat d'un an (renouvelable une fois) à compter du 1er janvier 2026.

### **a. Éducation en prison**

Le CDPC a examiné et approuvé le projet de recommandation révisée Rec(89)12 tel que proposés par le PC-CP ayant pour objet l'éducation en prison ainsi que son exposé des motifs. Le CDPC a décidé de transmettre ces deux textes au Comité des Ministres pour, respectivement, adoption et prise en compte.

### **b. Ressortissants étrangers en prison – actualisation de la Recommandation CM/Rec(2012)12 concernant les détenus étrangers et de son exposé des motifs**

Le CDPC a pris note que, conformément à son mandat, le groupe de travail PC-CP poursuit ses travaux de révision et de mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2012)12 relative aux détenus étrangers, ainsi que de son exposé des motifs. Ces travaux devraient également porter sur la probation et être achevés d'ici la fin de 2026.

### **c. Mise à jour des Règles de probation du Conseil de l'Europe et son exposé des motifs**

Le CDPC a pris note que, conformément à son mandat, le PC-CP réexaminera les Règles du Conseil de l'Europe en matière de probation et le mémorandum explicatif lié. Dans ce contexte, une enquête sur l'utilisation et la révision des Règles a récemment été préparée conjointement avec la Confédération Européenne de Probation (CEP) et envoyée aux directeurs généraux des services pénitentiaires et de probation. Les réponses à cette enquête serviront de base à ce travail qui devra être achevé d'ici la fin de 2027.

**d. 30<sup>e</sup> Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (CDPPS) :  
« Pouvons-nous nous éloigner du recours excessif aux sanctions pénales ? »  
(Cracovie, Pologne, 24-25 septembre 2025)**

Le CDPC a pris note que la 30<sup>e</sup> Conférence annuelle des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe s'était tenue les 24 et 25 septembre 2025 à Cracovie, en Pologne, sous le titre « Pouvons-nous nous éloigner du recours excessif aux sanctions pénales ? ». Le discours liminaire a abordé la question de l'élargissement du champ d'application des sanctions pénales. Quatre ateliers ont porté sur différents sujets. L'un sur les dernières données SPACE, sur l'utilisation des données dans la politique pénale et l'évaluation des risques, sur la promotion d'une bonne santé mentale chez les détenus et les personnes en probation, sur les soins tenant compte des traumatismes et enfin sur les enfants dont les parents sont incarcérés et l'approche stratégique des services pénitentiaires et de probation en matière de gestion des crises.

**e. 31<sup>e</sup> Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (CDPPS)  
(La Valette, Malte, 3-4 juin 2026)**

Le CDPC a pris note que la 31<sup>e</sup> Conférence annuelle des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe se tiendra les 3 et 4 juin 2026 à La Valette, à Malte. L'envoi d'un représentant du CDPC à cette conférence est possible.

**f. Élections**

Le CDPC a remercié la Présidente sortante du PC-CP, Mme Laura Negrodo Lopez, la vice-présidente, Mme Maria Lindstrom, et les autres membres sortants du groupe de travail PC-CP, Mme Paulina Tallroth et M. Dominik Lehner, pour leur excellent travail, et a élu les nouveaux membres suivants du groupe de travail PC-CP :

- Michael Sorger (Autriche)
- Caron McCaffrey (Irlande)
- Aleksandra Deanoska-Trendafilova (Macédoine du Nord)
- Iuliana-Elena Carbunaru (Roumanie)

**6. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC)**

Le CDPC a pris note de la liste des décisions prises lors de la 88<sup>e</sup> réunion plénière du PC-OC, qui s'est tenue du 4 au 6 novembre 2025, ainsi que des informations communiquées oralement par le Secrétaire du PC-OC, M. Hasan Bermek.

Le CDPC a pris note des informations concernant la conférence informelle des ministres de la Justice sur la coopération transfrontalière et l'entraide judiciaire, qui s'est tenue à La Valette, à Malte, les 18 et 19 septembre 2025. Le Comité s'est félicité du fait que la déclaration adoptée par les ministres de la Justice reflète la valeur du travail accompli par le CDPC et le PC-OC. Il s'est également félicité du fait que le troisième protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (« Protocole de La Valette ») ait déjà été signé par 17 États membres et a encouragé tous les États parties à la Convention à signer et ratifier ce protocole.

Le CDPC a pris note et approuvé l'avis du PC-OC sur l'adhésion éventuelle du Kirghizistan à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale. Le CDPC a également

chargé le Secrétariat de le transmettre au Comité des Ministres lorsque le Kirghizistan demandera officiellement à être invité à adhérer à cette Convention.

Le CDPC a souligné l'importance de promouvoir l'abolition de la peine de mort de manière générale.

Le CDPC a pris note des progrès réalisés par le PC-OC sur un projet de document concernant le rôle des conventions du Conseil de l'Europe dans le contexte de la coopération internationale relative aux crimes internationaux fondamentaux et l'articulation entre ces conventions et la Convention de Ljubljana-La Haye. Il a également pris note du fait que le PC-OC a mis à jour son recueil sur l'extradition et son document sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de coopération internationale.

Enfin, le CDPC a pris note des travaux en cours au sein du PC-OC. Ceux-ci portent notamment sur les questions relatives à la relation entre les procédures d'asile et d'extradition, aux délais de remise, à la confidentialité dans les procédures d'entraide judiciaire, à un questionnaire sur l'application de la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées, ainsi qu'à la surveillance des délinquants condamnés à une peine avec sursis ou libérés sous condition.

## **7. Environnement et droit pénal**

Le CDPC a pris note des informations fournies par la Secrétaire du CDPC concernant la Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal ainsi que des informations sur les mesures visant à promouvoir sa signature par les États membres du Conseil de l'Europe. Celle-ci sera ouverte à la signature le 3 décembre 2025 à Strasbourg, en présence de l'ancien Président du PC-ENV, M. Šimon Pepřík. La Convention pourrait également être signée à l'occasion de la Conférence ministérielle qui se tiendra à Strasbourg le 10 décembre 2025.

Le CDPC a pris note de la création récente du Comité sur l'environnement et de la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe, qui comprend une section sur la promotion de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention.

Le CDPC a lancé un appel à ses membres afin qu'un volontaire suive de près ce sujet et fasse rapport au CDPC, avec le soutien du Secrétariat.

Mme Eva Pastrana a également informé la plénière de sa participation au groupe d'experts intergouvernemental ouvert à tous sur les crimes qui affectent l'environnement dans le cadre de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée. Au sein de ce groupe d'experts, plusieurs États ont souligné la pertinence de la Convention du Conseil de l'Europe.

## **8. Trafic de migrants**

Le CDPC a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur la 3<sup>e</sup> Conférence internationale sur le trafic illicite de migrants et sur la réunion du Réseau des procureurs portant sur le trafic illicite de migrants, organisée par le CDPC en collaboration avec la Division Migration et Réfugiés du Conseil de l'Europe à Strasbourg les 21 et 22 octobre 2025. Les discussions contribueront à l'élaboration du projet de recommandation globale sur la dissuasion et la lutte contre le trafic de migrants. Celle-ci mettra l'accent sur la coopération internationale, l'efficacité des cadres juridiques et la protection des victimes et des personnes qui leur viennent en aide.

La plénière a pris note des informations présentées par Mme Pastrana sur le Comité d'experts approuvé en charge de la lutte contre le trafic illicite de migrants (PC-TM). Celui-ci devra rédiger la recommandation et soutenir la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la promotion de la coopération internationale ainsi que des stratégies d'enquête dans la lutte contre le trafic de migrants. Le CDPC a décidé, premièrement, d'envoyer l'appel à candidatures dès que possible ; deuxièmement, d'organiser la première réunion avant la fin février ou début mars 2026 ; troisièmement, de prolonger l'engagement des deux experts participant à la rédaction du rapport de faisabilité, qui servira de base au projet de recommandation ; enfin quatrièmement, de demander au PC-OC d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion « Mod » un point consacré à la manière de soutenir les travaux du CDPC dans ce domaine, ainsi qu'un tour de table lors de la prochaine plénière afin de partager les cas et les défis les plus marquants en matière d'entraide judiciaire et de mesures de lutte contre la traite des êtres humains.

La directrice de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit, Mme Hanne Juncher, représentera le Conseil de l'Europe à la conférence internationale sur une alliance mondiale pour lutter contre le trafic de migrants, organisée par l'UE le 10 décembre. Ceci aura lieu le même jour que la conférence ministérielle informelle du Conseil de l'Europe consacrée aux questions liées à la migration et à la CEDH.

## **9. Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie**

Le CDPC a pris note du rapport de la quatrième réunion du Comité d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO), qui s'est tenue à Strasbourg du 30 septembre au 2 octobre 2025, au cours de laquelle le projet de recommandation sur l'obligation de rendre des comptes dans les cas de violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie a été finalisé.

Au cours d'une première session, le CDPC a pris note d'une présentation de la Présidente du GEC/PC-eVIO, Mme Venus Mahmood, et a procédé à un échange avec elle. Mme Mahmood a donné un aperçu de la nouvelle recommandation et a répondu aux commentaires et aux questions des délégations. À l'issue des discussions, le CDPC a décidé d'apporter quelques modifications au texte de la recommandation.

Le lendemain, le CDPC et la Commission pour l'égalité des genres ont tenu une session conjointe avec la participation en personne de la Présidente du GEC, Mme Sara Slana, et des autres membres du GEC participant en ligne. Au cours de cette session, les deux comités ont examiné la dernière version du texte, y ont apporté quelques modifications et ont approuvé conjointement par acclamation la Recommandation sur l'obligation de rendre des comptes dans les cas de violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie, ainsi qu'adopté son exposé des motifs. Les deux comités ont décidé de soumettre conjointement le texte final de la recommandation et de l'exposé des motifs au Comité des ministres, en l'invitant à adopter la recommandation et à prendre note de l'exposé des motifs.

En ce qui concerne le paragraphe 14 de l'exposé des motifs du projet de recommandation susmentionné, la Bulgarie a fait part de sa position concernant l'interprétation du terme « genre » et de la terminologie liée au genre, conformément à son ordre juridique interne.

## **10. Recouvrement d'avoirs**

Le CDPC a pris note que le Comité d'experts sur le recouvrement des avoirs criminels (PC-RAC) a tenu sa sixième réunion du 6 au 10 octobre 2025, avec pour objectif principal de finaliser le projet de protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe relative au

blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (CETS n° 198), ainsi que son rapport explicatif.

Il a été noté qu'un accord avait été trouvé sur le texte du projet de protocole additionnel, reflétant les résultats des discussions approfondies menées depuis mai 2024 avec la participation d'experts des États membres du Conseil de l'Europe, du Maroc, de l'Union européenne et des organismes internationaux concernés.

Le CDPC a en outre pris note que le rapport explicatif n'avait pas encore pu être finalisé et que son achèvement serait examiné lors de la septième réunion du PC-RAC, prévue du 8 au 10 décembre 2025.

À la suite d'une présentation par le Président du PC-RAC, M. Cornel-Virgiliu Călinescu, portant sur la structure et les éléments clés, le CDPC a examiné et approuvé le projet de protocole additionnel complétant la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme, et a décidé de le transmettre au Comité des Ministres pour adoption.

En ce qui concerne le projet de rapport explicatif relatif au projet de protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme, le CDPC a pris note des observations et commentaires formulés par deux délégations au cours de l'échange.

Pour le reste, le CDPC n'a pas soulevé de préoccupations majeures concernant le projet de rapport explicatif et a chargé le PC-RAC de peaufiner le RE, particulièrement en examinant les commentaires des deux délégations. L'une a formulé des suggestions spécifiques qui seront également communiquées séparément. Le Président du PC-RAC a confirmé que celles-ci seraient examinées. D'autres délégations pourraient également soumettre des commentaires avant la réunion du PC-RAC qui se tiendra du 8 au 10 décembre 2025.

Le CDPC a décidé que toute modification substantielle majeure convenue lors de la réunion finale du PC-RAC, qui se tiendra du 8 au 10 décembre 2025, sera communiquée au CDPC pour information et, lorsqu'une confirmation est nécessaire, validée par une procédure écrite avant la transmission finale du RE au Comité des Ministres.

Le CDPC a chargé le Secrétariat de transmettre dès que possible le projet de protocole et son projet de rapport final au Comité des Ministres, pour soumission à l'Assemblée parlementaire pour avis, en vue de l'adoption du protocole par le Comité des Ministres dès que possible en 2026.

## **11. Intelligence artificielle et droit pénal**

La Présidente du CDPC a noté que la date limite pour la remise du « projet d'instrument juridique sur la responsabilité pénale liée à l'utilisation de l'intelligence artificielle » avait été reportée à la fin de 2027.

Le CDPC a rappelé qu'un projet de questionnaire préparé par le Secrétariat en collaboration avec deux experts, Mme Sabine Gless et M. Alfonso Peralta, avait été approuvé par la plénière en juin 2025, puis distribué aux États membres afin qu'ils y répondent avant septembre 2025. Vingt-sept États ont répondu, ce qui a permis au Secrétariat de charger les deux experts d'élaborer une étude cartographique sur la base des réponses reçues.

La Plénière a ensuite pris note d'une présentation des experts sur leurs conclusions préliminaires. Les délégations ont souligné l'utilité des résultats. Le CDPC a décidé que la

version finale de l'étude cartographique serait transmise au groupe de travail CDPC-AICL avant sa quatrième réunion prévue le 18 décembre 2025. Le Comité invite les États membres qui n'avaient pas encore répondu au questionnaire à le faire dans les meilleurs délais afin de mener à bien l'analyse au niveau européen.

L'objectif de cette réunion sera d'examiner les résultats de l'exercice de cartographie, de valider les conclusions, d'identifier les lacunes restantes et de discuter des questions juridiques fondamentales concernant l'intelligence artificielle et la responsabilité pénale. La session permettra également d'évaluer la nécessité d'améliorer la cohérence ou d'élaborer un instrument juridique commun. Elle permettra aussi de clarifier les étapes suivantes, notamment le mandat des experts et le plan de travail pour 2026-2027.

Le CDPC a décidé que le groupe de travail AICL devra préparer un rapport axé sur les questions de fond qui sera examiné lors de la prochaine réunion plénière en juin 2026. Le projet devant être prêt avant la réunion du bureau du CDPC à la fin du mois de mars 2026. À cette fin, le groupe de travail se mettra en rapport avec d'autres comités, notamment le T-CY et le PC-FIMI. Il a en outre été noté que la recommandation sur la responsabilité en matière de violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie pourrait également être pertinente pour ses travaux.

## **12. Justice restaurative**

Le CDPC a entendu les exposés de sa Secrétaire, Mme Eva Pastrana, et de Mme Edit Törzs, du Forum européen pour la justice réparatrice, suivis d'un échange avec les deux intervenantes.

Au cours de la discussion, Mme Pastrana a rappelé que la date limite pour la remise du « Projet de lignes directrices pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)8 sur la justice réparatrice en matière pénale » avait été reportée à la fin de 2027. Elle a aussi souligné l'engagement renouvelé du PC-CP à soutenir les progrès dans ce domaine. Le CDPC a lancé un appel à ses membres afin qu'un volontaire suive de près ce sujet et fasse rapport au CDPC, avec le soutien du Secrétariat. En raison des liens avec le travail pénologique, le CDPC a également invité le PC-CP à désigner un point focal pour suivre ce processus.

## **13. Élection du Président, du Vice-Président et de nouveaux membres du Bureau**

Le Comité a exprimé sa sincère gratitude à M. Fritz Zeder (Autriche) pour son leadership efficace et son excellent travail au cours des deux dernières années. Le CDPC a également remercié la membre sortante du Bureau, Mme Anita Marfurt (Suisse), pour son dévouement.

Le CDPC a élu M. Lorenzo Salazar (Italie) Président et Mme Garonne Bezjak (Allemagne) Vice-Présidente.

Les membres suivants ont également été élus au Bureau : Mme Paulina Tallroth (Finlande), Mme Florence Gilbert (France) et Mme Anna Wardell (Royaume-Uni).

## **14. Points d'information**

### **a. Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)**

Il a été rappelé au CDPC que la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit a été ouverte à la signature à Vilnius, en Lituanie, le 5 septembre 2024.

M. Vadim Pak, du secrétariat du CAI, a informé la plénière de l'état d'avancement actuel, notamment des récents signataires de la Convention (Canada, Japon, Liechtenstein, Suisse, Ukraine et Uruguay). En outre, le Cameroun et le Ghana ont rejoint le CAI en tant qu'observateurs. Le Cap-Vert, la Corée du Sud et la Malaisie ont manifesté leur intérêt à devenir observateurs.

Enfin, le CDPC a pris note de la mise à jour sur les travaux en cours au sein du CAI concernant le cadre d'évaluation des risques et des impacts (HUDERIA), lors de la 14<sup>e</sup> et dernière réunion du CAI le 4 novembre 2025, et a eu un échange avec le secrétariat du CAI.

#### **b. Lutte contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue (Groupe Pompidou)**

Le CDPC a noté que le Groupe d'experts conjoint sur la lutte contre la criminalité organisée liée au trafic de drogues sur la base de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (OC-DT) a tenu sa sixième réunion les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2025 et sa septième réunion (en ligne) le 17 octobre 2025. Les discussions ont porté principalement sur l'examen du projet zéro des lignes directrices préparées par le Secrétariat et sur l'élaboration d'un document intitulé « Priorités clés ». Ces deux textes devaient être présentés à la réunion ministérielle du Groupe Pompidou des 27 et 28 novembre 2025 en vue de leur adoption.

Un échange a suivi avec le Vice-Président du CDPC, M. Lorenzo Salazar, qui assure la liaison avec le Groupe Pompidou. Il a informé le CDPC que la procédure d'adoption écrite en cours avait été interrompue par un État membre, ce qui avait entraîné le report de l'adoption des deux documents. M. Salazar s'est dit confiant quant à l'adoption des deux documents au début de l'année prochaine.

#### **c. Terrorisme**

Le CDPC a pris note de la liste des décisions adoptées lors de la 15<sup>e</sup> réunion plénière du Comité contre le terrorisme (CDCT), qui s'est tenue du 19 au 21 novembre 2025, et a entendu une présentation de Mme Jelena Jolić, Co-secrétaire du CDCT, sur les activités en cours de son Comité.

Il a été rappelé qu'en juillet 2025, le Comité des Ministres avait adopté le Protocole amendant la Convention pour la prévention du terrorisme (CETS n° 196).

Le CDPC a également pris acte de la finalisation du rapport sur les facteurs favorisant l'extrémisme violent conduisant au terrorisme, du projet de recommandation sur la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation sous-jacente en ligne, et des lignes directrices sur les services d'aide aux victimes du terrorisme. Le projet de recommandation et les lignes directrices devraient être soumis au Comité des Ministres pour adoption au début de l'année prochaine.

Enfin, le CDPC a noté que les prochains domaines de travail prioritaires comprendront les questions relatives aux enfants et aux jeunes impliqués dans le terrorisme, l'utilisation des sources ouvertes et des preuves électroniques dans le contexte de l'IA générative, et l'acquisition d'armes par des groupes et réseaux extrémistes violents.

#### **d. Medicrime**

Le CDPC a pris note des informations fournies par le Secrétaire exécutif de la Convention MEDICRIME, M. Oscar Alarcon, concernant la réunion du Bureau (21 octobre) et la prochaine 10<sup>e</sup> réunion plénière du Comité des Parties (9-10 décembre 2025).

Le CDPC a également pris note des progrès réalisés par le groupe de travail sur le retrait non autorisé, y compris le vol, de la chaîne d'approvisionnement des produits médicaux. En outre, le CDPC a pris note de la collaboration du Comité MEDICRIME avec d'autres organismes et observateurs, notamment : a) Le Groupe d'experts conjoint sur la criminalité organisée et le trafic de drogues (OC-DT) : Ce groupe, qui élabore des lignes directrices politiques fondées sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, a tenu sa 5e réunion à Bruxelles les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2025 afin de les examiner ; b) Le Groupe de suivi de la Convention contre le dopage ; et c) Interpol.

#### **e. Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains**

Le CDPC a pris note des informations fournies par le Secrétaire exécutif de la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle concernant la réunion du Bureau qui s'est tenue les 24 et 25 septembre 2025 et la réunion plénière des 16 et 17 octobre 2025, ainsi que des thèmes qui y ont été abordés.

Le CDPC a également été informé que le Conseil de l'Europe avait organisé une conférence sur la protection de la santé le 15 octobre 2025, au cours de laquelle la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle et d'autres conventions traitant de la santé ont été promues.

#### **f. Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels**

Le CDPC a pris note de la liste des décisions de la 3<sup>e</sup> réunion du Groupe Aragon (3 juillet 2025) et des informations communiquées oralement par M. Oscar Alarcon. Le CDPC a notamment été informé des discussions qui ont eu lieu pendant la réunion. Une attention particulière a été accordée à la nécessité de réduire la tolérance à l'égard des infractions contre le patrimoine culturel.

Le CDPC a également pris note de la participation du Secrétariat à la Conférence de l'UNESCO sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels à l'ère numérique (Paris, 26 juin 2025), ainsi que de la visite d'étude effectuée par des représentants du ministère public égyptien au Conseil de l'Europe (8-9 octobre 2025). Ces deux événements ont été mis à profit pour promouvoir la Convention.

Il a été rappelé au CDPC que la responsabilité de la Convention lui avait été transférée en août 2025 et il a été informé des mesures à prendre pour assurer un transfert et une transition sans heurts.

Enfin, le CDPC a pris note de la ratification de la Convention de Nicosie par l'Ukraine.

#### **g. Crimes de haine**

Le CDPC a entendu une présentation du Secrétaire du Comité contre la discrimination, pour la diversité et l'inclusion (CDADI), M. Wolfram Bechtel. Celle-ci portait sur le rapport de la 11<sup>e</sup> réunion du CDADI, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2025. Le CDPC a noté que lors de cette réunion, il avait été décidé de soumettre au Comité des Ministres, pour examen en vue de son adoption, le projet de recommandation sur l'égalité des droits pour les personnes intersexuées, accompagné de son exposé des motifs.

Le CDPC a en outre pris note du lancement d'une base de données en ligne sur les ressources relatives aux crimes de haine. Celle-ci contient des documents accessibles au

public et actualisés qui se sont avérés efficaces dans la pratique et peuvent aider les États membres dans leur travail.

Le CDPC a été informé de la conférence sur la prévention et la lutte contre les crimes de haine, qui s'est tenue les 19 et 20 juin 2025 à Strasbourg sous la présidence maltaise du Comité des Ministres et avec la participation de délégués du CDPC.

Il a également pris note de la prochaine conférence sur la recommandation relative à la lutte contre les crimes et les discours haineux, qui se tiendra les 28 et 29 mai 2026 et sera organisée par l'université de Limerick en Irlande, en partenariat avec le CDADI.

Enfin, le CDPC a pris note des projets d'organisation de la 3e Semaine contre les discours de haine, qui se tiendra les 17 et 19 juin 2026 à Strasbourg, ainsi que du lancement prévu d'une initiative axée sur la mission intitulée « Renforcer les réponses multipartites aux discours et aux crimes de haine », financée par l'EEE (Espace économique européen) et les subventions norvégiennes.

#### **h. Justice adaptée aux enfants**

Le CDPC a pris note du processus relatif au projet d'examen thématique des lignes directrices sur la justice adaptée aux enfants, y compris le processus de consultation mené par le Comité des droits de l'enfant (CDENF), auquel les délégués du Comité de coopération juridique (CDCJ) et du CDPC ont été invités à participer, ainsi que de la mise à jour éventuelle des lignes directrices du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur la justice adaptée aux enfants.

Au cours de la réunion plénière du CDENF (19-21 novembre 2025), une présentation de la révision thématique a été organisée. Sachant que de nombreuses discussions importantes concernent le droit pénal, le CDPC a lancé un appel à ses membres pour qu'un volontaire suive de près ce sujet et fasse rapport au CDPC, avec le soutien du Secrétariat. En raison des références aux enfants et aux jeunes (y compris ceux qui sont condamnés ou en probation) et à la justice restaurative, le CDPC a également invité le PC-CP à désigner un rapporteur pour suivre ce processus.

#### **15. Questions diverses**

Le CDPC a été chargé par le CM de préparer un rapport sur les pratiques nationales en matière d'enquêtes concernant les cryptomonnaies au cours de l'exercice biennal 2026-2027. Il a pris note que le Secrétariat avait commencé à élaborer une note de travail sur les cryptomonnaies, qui sera diffusée en 2026.

Les Pays-Bas ont demandé que soit approfondie la question de l'utilisation d'explosifs et de feux d'artifice dangereux, qu'ils avaient déjà soulevée au sein du Comité CDCT, et ils feront le point sur cette question lors de la prochaine réunion plénière du CDPC.

#### **16. Dates des prochaines réunions**

Le CDPC a confirmé que les prochaines réunions plénières se tiendraient du 9 au 11 juin 2026 et du 24 au 26 novembre 2026, à Strasbourg.

**Annexe I – Liste des participants**

**MEMBER STATES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ÉTATS  
MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**ALBANIA / ALBANIE**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

**ANDORRA / ANDORRE**

---

**Mr Alfons C. ALBERCA SANVICENS**  
Magistrate  
Tribunal de Corts.  
Seu de la Justicia,

**ARMENIA / ARMÉNIE**

---

**Mr Hovhannes POGHOSYAN**  
Head of International Co-operation  
Department  
Ministry of Internal Affairs

**AUSTRIA / AUTRICHE**

---

**Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER**  
President of the CDPC / Président du CDPC  
Director General for Criminal Law  
Federal Ministry of Justice

**AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

---

**Ms Elza ALIZADA**  
Deputy to the Permanent Representative of  
Azerbaijan

**Mr Murad TAGHIYEV**  
Apologised / Excusé  
Senior Advisor  
Department for Coordination of Law  
Enforcement Agencies  
Administration of the President of the Republic  
of Azerbaijan

**BELGIUM / BELGIQUE**

---

**Mr Steven LIMBOURG**  
Adviseur-generaal  
Ministère de la justice

**BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-  
HERZEGOVINE**

---

**Mr Nenad EŠPEK**  
Department for the fight against organized  
crime and corruption  
Sector for the fight against terrorism,  
organized crime, corruption, war crimes and  
drug abuse  
Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina

**Mr Edin JAHIĆ**  
Apologised / Excusé  
Chief of the Section for Combating Organised  
Crime and Corruption  
Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina,

**BULGARIA / BULGARIE**

---

**Mr Petar RASHKOV**  
Member of the CDPC Bureau / membre du  
Bureau du CDPC  
Head of Justice Unit  
Permanent Representation of Bulgaria to the  
EU

**CROATIA / CROATIE**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

**CYPRUS / CHYPRE**

---

**Ms Chrystalla PAPOUI**  
Counsel of the Republic of Cyprus  
Attorney General of Cyprus  
Law Office of the Republic of Cyprus

**CZECHIA / TCHÉQUIE**

---

**Ms Helena KLIMA LIŠUCHOVÁ**  
Head of International Cooperation and EU  
Department  
Ministry of Justice

**DENMARK / DANEMARK**

---

**Ms Maja Borch HANSEN**

Senior consultant for Education of Inmates  
Directorate of the Danish Prison and Probation  
Service

**Ms Maria BISGAARD**

Special prosecutor  
Attorney General's Office

**ESTONIA / ESTONIE**

---

**Ms Laidi SURVA**

Deputy Secretary General (Criminal Policy)  
Ministry of Justice and Digital Affairs

**FINLAND / FINLANDE**

---

**Ms Paulina TALLROTH**

Government Counsellor  
Ministry of Justice

**FRANCE**

---

**Mme Florence GILBERT**

Cheffe du bureau de la négociation pénale  
européenne et internationale  
Direction des affaires criminelles et des grâces  
Ministère de la Justice

**GEORGIA / GÉORGIE**

---

**Mr Giorgi MIKAVA**

Head of the International Relations and Legal  
Department  
Office of the Prosecutor General of Georgia

**GERMANY / ALLEMAGNE**

---

**Ms Dr Garonne BEZJAK**

Member of the CDPC Bureau / membre du  
Bureau du CDPC  
Head of Division  
European Public Prosecutor's Office;  
European criminal justice policy  
Federal Ministry of Justice and Consumer  
Protection

**GREECE / GRÈCE**

---

**Ms Maria SPYROPOULOU**

Public Prosecutor  
Court of Appeal, Athens

**HUNGARY / HONGRIE**

---

**Dr László MILOTTA**

Head of Unit  
Ministry of Justice

**ICELAND / ISLANDE**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune  
nomination pour cette réunion \*\**

**IRELAND / IRLANDE**

---

**Ms Miriam ROONEY**

European Affairs  
Department of Justice, Home Affairs and  
Migration

**Ms Rebecca CLARKE**

Justice Attaché  
Deputy to the Permanent Representative  
Permanent Representation of Ireland to the  
Council of Europe

**ITALY / ITALIE**

---

**Mr Lorenzo SALAZAR**

Vice-President of the CDPC / Vice-Président du  
CDPC  
Former Deputy Attorney General at the Attorney  
General's Office to the Naples Court of Appeal  
Contact Point for the European Judicial Network  
and National Correspondent for Eurojust

**LATVIA / LETTONIE**

---

**Ms Indra AIZUPE-DZINTARE**

Director  
Department of Criminal Justice  
Ministry of Justice

**LIECHTENSTEIN**

---

**Mr Dr. h.c. Carlo RANZONI**

Public Prosecutor  
Public Prosecutor's Office

**LITHUANIA / LITUANIE**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

**LUXEMBOURG**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

**MALTA / MALTE**

---

**Dr Stefano FILLETTI**  
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC  
Head of Criminal Law Department  
Faculty of Law  
University of Malta

**REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA**

---

**Ms Diana ROTUNDU**  
Head Prosecutor  
Department for Legal Assistance and International Cooperation  
General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova

**MONACO**

---

**Mme Julie SIRERE**  
Directeur de Cabinet auprès du Secrétaire d'Etat à la Justice de Monaco

**Mme Clara BERARD**  
Direction des Services Judiciaires de Monaco

**MONTENEGRO**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

**NETHERLANDS / PAYS-BAS**

---

**Mr Engin EVREN**  
Senior Policy Officer, European and International Affairs Directorate of the Ministry of Justice and Security of the Netherlands

**NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD**

---

**Mr Nikola PROKOPENKO**  
State Adviser for criminal matters  
Ministry of Justice

**NORWAY / NORVÈGE**

---

**Ms Sara SHEPHERD**  
Permanent Representation of Norway to the Council of Europe

**Ms Linda Katharina DRAZDIK**  
*Apologised / Excusée*  
Policy Director  
Department of Governance  
International Affairs Team  
Royal Norwegian Ministry of Justice and Public Security

**POLAND / POLOGNE**

---

**Ms Maria GROCHULSKA**  
Counsellor  
Department of International Cooperation and Human Rights  
Ministry of Justice

**PORTUGAL**

---

**Mr Pedro ALMEIDA**  
Directorate-General for Justice Policy  
Ministry of Justice

**ROMANIA / ROUMANIE**

---

**Ms Dana Maria ROMAN**  
Director  
Directorate for International Law and Judicial Cooperation  
Ministry of Justice

**SAN MARINO / SAINT-MARIN**

---

**Ms Giulia RENZI**  
Magistrate  
Borgo Maggiore

**SERBIA / SERBIE**

---

**Ms Neda MARKOVIĆ**

Head of the Criminal Law Group, Department  
for Normative Affairs  
Ministry of Justice of the Republic of Serbia

**SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE  
SLOVAQUE**

---

**Mr Alexander KUNOŠÍK**

Director of the Judicial Cooperation in Criminal  
Matters Division  
Ministry of Justice

**SLOVENIA / SLOVÉNIE**

---

**Mr Klemen PRINCES**

Member of the CDPC Bureau / membre du  
Bureau du CDPC  
Criminal Law expert  
International Cooperation Department  
Ministry of Justice

**SPAIN / ESPAGNE**

---

**Ms Esther CORRAL CORTÉS**

Deputy head of unit  
Unit for Justice Affairs in the EU and  
International Organizations of Ministry of the  
Presidency, Justice and Relations with the  
Parliament

**SWEDEN / SUÈDE**

---

**Ms Karin WETTERBERG**

Legal adviser  
Division for Criminal Law  
Ministry of Justice

**SWITZERLAND / SUISSE**

---

**Ms Anita MARFURT**

Member of the CDPC Bureau / membre du  
Bureau du CDPC  
Juriste  
Département fédéral de justice et police  
Office fédéral de la justice  
Unité Droit pénal international

**M. Bernardo STADELMANN**

Juriste  
Sous-directeur, Département fédéral de justice  
et police  
Office fédéral de la justice  
Chef du Domaine de direction Droit pénal

**TÜRKIYE**

---

**Mr Mustafa CELAYIR**

Legal Counsellor (Ministry of Justice)  
The Permanent Representation of Türkiye to the  
CoE

**Mr Dr. Ahmet ULUTAŞ**

Apologised / Excusé  
Deputy Director General  
DG for Foreign Relations and EU Affairs  
Ministry of Justice of Republic of Türkiye

**UKRAINE**

---

**Ms Kateryna G. SHEVCHENKO**

Head of the International Legal Assistance  
Department  
Deputy Head of the International Law  
Directorate  
Ministry of Justice

**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

---

**Ms Anna WARDELL**

Head of International Criminal Justice  
Cooperation  
Ministry of Justice

**Mr Dominic EHLERT**

Senior Policy Advisor  
International Criminal Justice Team  
Ministry of Justice

**Mr Thibault DUFÉTEL**

Team Leader, International Criminal Justice  
Ministry of Justice

**MEMBERS OF THE CDPC BUREAU / MEMBRES DU BUREAU DU**  
**CDPC**  
**(CDPC-BU)**

**AUSTRIA / AUTRICHE**

---

**Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER**  
President of the CDPC / Présidente du CDPC  
Head of Unit IV.2  
Federal Ministry of Justice

**BULGARIA / BULGARIE**

---

**Mr Petar RASHKOV**  
Head of Justice Unit  
Permanent Representation of Bulgaria to the  
EU

**FRANCE**

---

**Mme Marie-Charlotte AUBRY**  
Cheffe de bureau par intérim  
Bureau de la négociation pénale européenne  
et internationale (BNPEI)  
Sous-direction de la négociation et de la  
législation pénales  
Ministère de la Justice,

**GERMANY / ALLEMAGNE**

---

**Ms Dr Garonne BEZJAK**  
Head of Division  
European Public Prosecutor's Office;  
European criminal justice policy  
Federal Ministry of Justice and Consumer  
Protection

**ITALY / ITALIE**

---

**Mr Lorenzo SALAZAR**  
Vice-President of the CDPC / Vice-Président du  
CDPC  
Former Deputy Attorney General at the Attorney  
General's Office to the Naples Court of Appeal  
Contact Point for the European Judicial Network  
and National Correspondent for Eurojust

**MALTA / MALTE**

---

**Dr. Stefano FILLETTI**  
Head of Criminal Law Department  
Faculty of Law  
University of Malta

**SLOVENIA / SLOVÉNIE**

---

**Mr Klemen PRINCES**  
Criminal Law expert  
International Cooperation Department  
Ministry of Justice

**SWITZERLAND / SUISSE**

---

**Ms Anita MARFURT**  
Juriste  
Département fédéral de justice et police  
Office fédéral de la justice  
Unité Droit pénal international

## **CDPC COMMITTEES AND WORKING GROUPS / COMITES DU CDPC ET GROUPES DE TRAVAIL**

### **COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO- OPERATION/ CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE (PC-CP)**

---

**Ms Laura NEGREDO LÓPEZ** (online)  
President of the PC-CP / Présidente du PC-CP  
Deputy Assistant Director-General of Open  
Regime and Alternative Sanctions  
General Secretary of Penitentiary Institutions  
Madrid (Spain)

**Ms Anne COSTELLOE** (online)  
Head Teacher  
Education Centre  
Mountjoy Prison  
Ireland

**Mrs Louise RIONDEL**  
Secretary to the Council for Penological  
Cooperation (PC-CP) / *Secrétaire du Conseil  
pour la coopération pénologique (PC-CP)*

### **COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL (PC-OC)**

---

**Mr Hasan BERMEK**  
Secretary to the PC-OC / *Secrétaire du PC-  
OC*

**Mr Adil ABILOV**  
*Apologised / Excusé*  
President of the PC-OC / Président du PC-OC  
Councillor to Minister  
Director  
International Cooperation Department, Ministry  
of Justice  
Azerbaijan

### **COMMITTEE OF EXPERTS ON COMBATING TECHNOLOGY-FACILITATED VIOLENCE AGAINST WOMEN AND GIRLS / COMITE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ET DES FILLES FACILITEE PAR LES TECHNOLOGIES (GEC/PC-eVIO)**

---

**Ms Venus MAHMOOD**  
President of GEC/PC-eVIO / Présidente du  
GEC/PC-eVIO  
Senior ministerial adviser on legislative affairs  
Ministry of Justice  
Finland

**Ms Flurina FREI**  
Co-Secretary to the GEC/PC-eVIO / *Co-  
Secrétaire du GEC/PC-eVIO*

### **COMMITTEE OF EXPERTS ON CRIMINAL ASSET RECOVERY / COMITE D'EXPERTS SUR LE RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS (PC-RAC)**

---

**Mr Cornel-Virgiliu CALINESCU**  
President of the PC-RAC / Président du PC-  
RAC  
Director General  
National Agency for the Management of Seized  
Assets  
Ministry of Justice of Romania

**Mr Milan NIKOLIC**  
Secretary to the PC-RAC / *Secrétaire du PC-  
RAC*

## STATES HAVING OBSERVER STATUS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

### CANADA

---

\*\* No nomination for this meeting / *Aucune nomination pour cette réunion* \*\*

### HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

---

**Maître Jean PAILLOT**

### JAPAN / JAPON

---

**Ms Naoko KAMEI**

Consul at the Consulate General of Japan in Strasbourg

**Ms Elea ROGER**

Assistant at the Consulate General of Japan in Strasbourg

### MEXICO / MEXIQUE

---

**Mr Julio César ESCOBEDO FLORES**

Chargé d'Affaires *a.i.*,  
Permanent Representation of Mexico to the Council of Europe

### UNITED STATES OF AMERICA / ETAS-UNIS D'AMERIQUE

---

**Mr Yann AGERT** (online)

Consular and Political Assistant  
U.S. Consulate General Strasbourg

## OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

### MOROCCO / MAROC

---

**Mme Sanae BENALI**

Magistrat, 1<sup>er</sup> Grade  
Cheffe de service de Transfèrement judiciaire  
Division de Coopération internationale  
Judiciaire  
Direction des Affaires Pénales et des Grâces  
et Observation de la Criminalité  
Ministère de la Justice

### TUNISIA / TUNISIE

---

**Mme Houwaida HICHRI**

Procureure générale  
Direction des services judiciaires  
Ministère de la Justice

**EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE**

---

**Mr Michael SPATH** (online)  
Directorate-General for Migration and Home Affairs  
Directorate D – Internal Security, D.5 – Organised Crime & Drugs

**Ms Laura STELZER** (online)  
Directorate-General Justice and Consumers  
Directorate A – Justice Policies  
Unit A.5 - Criminal Procedural Law

**Ms Cinzia SECHI** (online)  
Council of Europe contact point  
DG HOME

**EUROPEAN FORUM FOR RESTORATIVE JUSTICE**

---

**Ms Edith TORZS** (online)  
Policy Officer

**EUROPRIS**

---

Apologised / Excusé

**INTERNATIONAL ASSOCIATION OF PENAL LAW / ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT PÉNAL (AIPL/AIDP)**

---

**Professor John VERVAELE**  
Honorary President of the AIDP

**UNITED NATIONS REFUGEE AGENCY / AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (UNHCR)**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

**UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME / OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (UNODC)**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

\* \* \* \* \*

**COUNCIL OF EUROPE BODIES AND INSTITUTIONS /  
ORGANES ET INSTITUTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune nomination pour cette réunion \*\**

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME**

---

**Mr Mahmut Can SENYURT**  
Registry of the Court

**OFFICE OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / BUREAU DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME**

\*\* No nomination for this meeting / *Aucune nomination pour cette réunion* \*\*

**OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY GENERAL ON MIGRATION AND REFUGEES / BUREAU DU REPRESENTANT SPECIALE DE LA SECRETAIRE GENERALE SUR LES MIGRATIONS ET LES REFUGIES**

\*\* No nomination for this meeting / *Aucune nomination pour cette réunion* \*\*

**COMMITTEE ON ARTIFICIAL INTELLIGENCE / COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)**

**Mr Vadim PAK**  
Co-Secretary to the CAI / *Co-Secrétaire du CAI*

**Mr Daniel PAP**  
Legal Adviser  
Digital Development Unit

**STANDING COMMITTEE OF THE BERN CONVENTION / COMITÉ PERMANENT DE LA CONVENTION DE BERNE**

\*\* No nomination for this meeting / *Aucune nomination pour cette réunion* \*\*

**COMMITTEE OF CONVENTION 108 / COMITE DE LA CONVENTION 108 (T-PD)**

**Mr Kristian BARTHOLIN**  
Head of the Data Protection Unit / *Chef de l'Unité protection des données*

**STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION / COMITE DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITE ET L'INCLUSION (CDADI)**

**Mr Wolfram BAECHEL**  
Secretary to the CDADI / *Secrétaire du CDADI*

**EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITE EUROPEEN DE COOPERATION JURIDIQUE (CDCJ)**

\*\* No nomination for this meeting / *Aucune nomination pour cette réunion* \*\*

**COUNCIL OF EUROPE COMMITTEE ON COUNTER-TERRORISM / COMITE DU CONSEIL DE L'EUROPE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (CDCT)**

**Ms Jelena JOLIĆ**  
Co-Secretary to the CDCT / *Co-Secrétaire du CDCT*

**STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS / COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS HUMAINS (CDDH)**

\*\* No nomination for this meeting / *Aucune nomination pour cette réunion* \*\*

**GENDER EQUALITY COMMISSION / COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE**

**Ms Sara SLANA**  
President of the GEC / *Présidente du GEC*

**Ms Caterina BOLOGNESE**  
Head of the Gender Equality Division / *Cheffe de la Division de l'Égalité de genre*

**Ms Yanna PARNIN**  
Secretary of the Gender Equality Commission / *Secrétaire de la Commission pour l'Égalité de genre*  
Head of Policy Unit  
Gender Equality Division

**Ms Valerie POPPE**  
Policy Unit  
Gender Equality Division

**Ms Mathilde BARLOW**  
Assistant  
Policy Unit  
Gender Equality Division

**AD HOC MULTIDISCIPLINARY GROUP ON  
THE ENVIRONMENT / GROUPE  
MULTIDISCIPLINAIRE AD HOC SUR  
L'ENVIRONNEMENT (GME)**

---

*\*\* No nomination for this meeting / Aucune  
nomination pour cette réunion \*\**

**MONEYVAL AND CRIMINAL ASSET  
RECOVERY DIVISION / MONEYVAL ET LA  
DIVISION DE RECOUVREMENT DES  
AVOIRS CRIMINELS**

---

**Mr Milan NIKOLIC**

Secretary to the PC-RAC / *Secrétaire du PC-  
RAC*

**COUNCIL OF EUROPE INTERNATIONAL  
COOPERATION GROUP ON DRUGS AND  
ADDICTIONS (Pompidou Group) / GROUPE  
DE COOPERATION INTERNATIONALE DU  
CONSEIL DE L'EUROPE SUR LES  
DROGUES ET LES ADDICTIONS (Groupe  
Pompidou)**

---

**Ms Ardita ABDIU**

*Apologised / Excusée*

*Deputy Executive Secretary / Secrétaire  
exécutif adjointe*

**CYBERCRIME CONVENTION COMMITTEE /  
COMITE DE LA CONVENTION SUR LA  
CYBERCRIMINALITE (T-CY)**

---

**Mr Jan KRALIK**

Programme Manager

## CONSULTANTS

**Prof. Dr. iur. Sabine GLESS**

Professor of Criminal Law and Criminal  
Procedure Law  
Faculty of Law  
Basel University

**Mr Alfonso PERALTA GUTIÉRREZ (online)**  
Judge

Magistrate-Judge of the Court of First Instance  
and Criminal Investigation No. 2 of Guadix.  
Member of the Spanish Judicial Network of  
International Judicial Cooperation (EJCN) -  
Criminal Division

\* \* \* \* \*

**SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /  
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**Directorate General of Human Rights and Rule of Law /  
Direction Générale des droits humains et Etat de Droit  
(DGI)**

Mr Gianluca ESPOSITO

Director General of Human Rights and Rule of Law / Directeur  
Général des droits humains et Etat de Droit (DGI)

**Directorate of Social Rights, Health and the Environment /  
Direction des droits sociaux, de la santé et de l'environnement**

**Medicrime and trafficking in human organs / Médicrime et trafic d'organes humains**

Mr Oscar ALARCON JIMENEZ

Executive Secretary of the MEDICRIME Committee and  
Executive Secretary of the Santiago de Compostela  
Committee / Secrétaire exécutif du Comité MEDICRIME et  
Secrétaire exécutif du Comité de St Jacques-de-  
Compostelle

**Criminal Law Division / Division du droit pénal**

E-mail: [DGI-CDPC@coe.int](mailto:DGI-CDPC@coe.int)

Ms Eva PASTRANA

Head of the Criminal Law Division, **Secretary to the CDPC /  
Cheffe de la Division du droit pénal / Secrétaire du CDPC**

Mr Hasan BERMEK

Co-Secretary to the CDPC and Secretary to the PC-OC / Co-  
Secrétaire du CDPC et Secrétaire du PC-OC

Mr Radu PANTIRU

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Ms Meave BUCHINGNANI

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Ms Lucy ANCELIN

Assistante / Assistante

Ms Claire ROBINS

Assistante / Assistante

Mr Michael MCLEAN

Trainee / Stagiaire

**Interpreters / Interprètes**

M. Jean-Jacques PEDUSSAUD

Ms Julia TANNER

Mr Luke TILDEN